

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION****SÉANCE DU 20 MAI 2025**

Le vingt mai deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures et onze minutes, les membres du Conseil de Paris Centre se sont réunis dans la salle des mariages de la mairie sur la convocation en date du neuf mai deux mille vingt-cinq qui leur a été adressée par Monsieur le Maire de Paris Centre et affichée à la porte de la mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10, L.2121-12 et R.2121-7.

Le caractère public de la séance a été assuré par la présence du public de la Mairie Paris Centre.

Étaient présent.e.s :

Karine BARBAGLI, Jimmy BERTHÉ, Dorine BREGMAN, Amina BOURI, Jacques BOUTAULT, Gauthier CARON-THIBAUT, Corine FAUGERON, Luc FERRY, Martine, FIGUEROA, Florent GIRY, Boris JAMET-FOURNIER, Benoîte LARDY, Véronique LEVIEUX, Jean-Paul MAUREL Audrey PULVAR, Raphaëlle RÉMY-LELEU, Yohann ROSZEWITCH, Julien ROUET, Catherine TRONCA, Aurélien VÉRON, Ariel WEIL, Shirley WIRDEN

Étaient absent.e.s :Absent.e.s ayant donné pouvoir :

Antoine SIGWALT a donné pouvoir à Aurélien VÉRON
Christel TORIELLO a donné pouvoir à Julien ROUET
Benoîte LARDY a donné pouvoir à Gauthier CARON-THIBAUT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Ariel WEIL, Maire de Paris centre, à 19 heures 11.

Départ de Benoîte LARDY à 19h53

Arrivée de Julien ROUET à 19h57



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

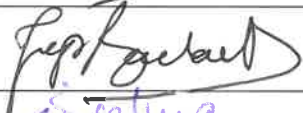
DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 20 mai 2025

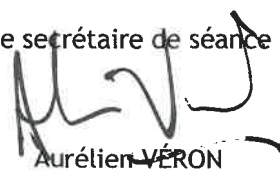
Karine BARBAGLI	
Jimmy BERTHÉ	
Amina BOURI	
Jacques BOUTAULT	
Dorine BREGMAN	
Gauthier CARON-THIBAUT	
Corine FAUGERON	
Luc FERRY	
Martine FIGUEROA	
Florent GIRY	
Boris JAMET-FOURNIER	
Benoîte LARDY	

Le Maire de Paris Centre



Ariel WEIL

Le secrétaire de séance



Aurélien VÉRON

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

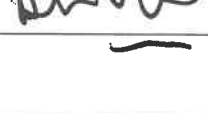
DÉLIBÉRATION

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Ont signé les membres présent-e-s lors de la séance du Conseil d'Arrondissement du mardi 20 mai 2025

Véronique LEVIEUX	
Jean-Paul MAUREL	
Audrey PULVAR	
Raphaëlle RÉMY-LELEU	
Yohann ROSZÉWITCH	
Julien ROUET	
Antoine SIGWALT	POUVOIR
Christel TORIELLO	POUVOIR
Catherine TRONCA	
Aurélien VÉRON	
Ariel WEIL	
Shirley WIRDEN	

Le Maire de Paris Centre



Ariel WEIL

Le secrétaire de séance

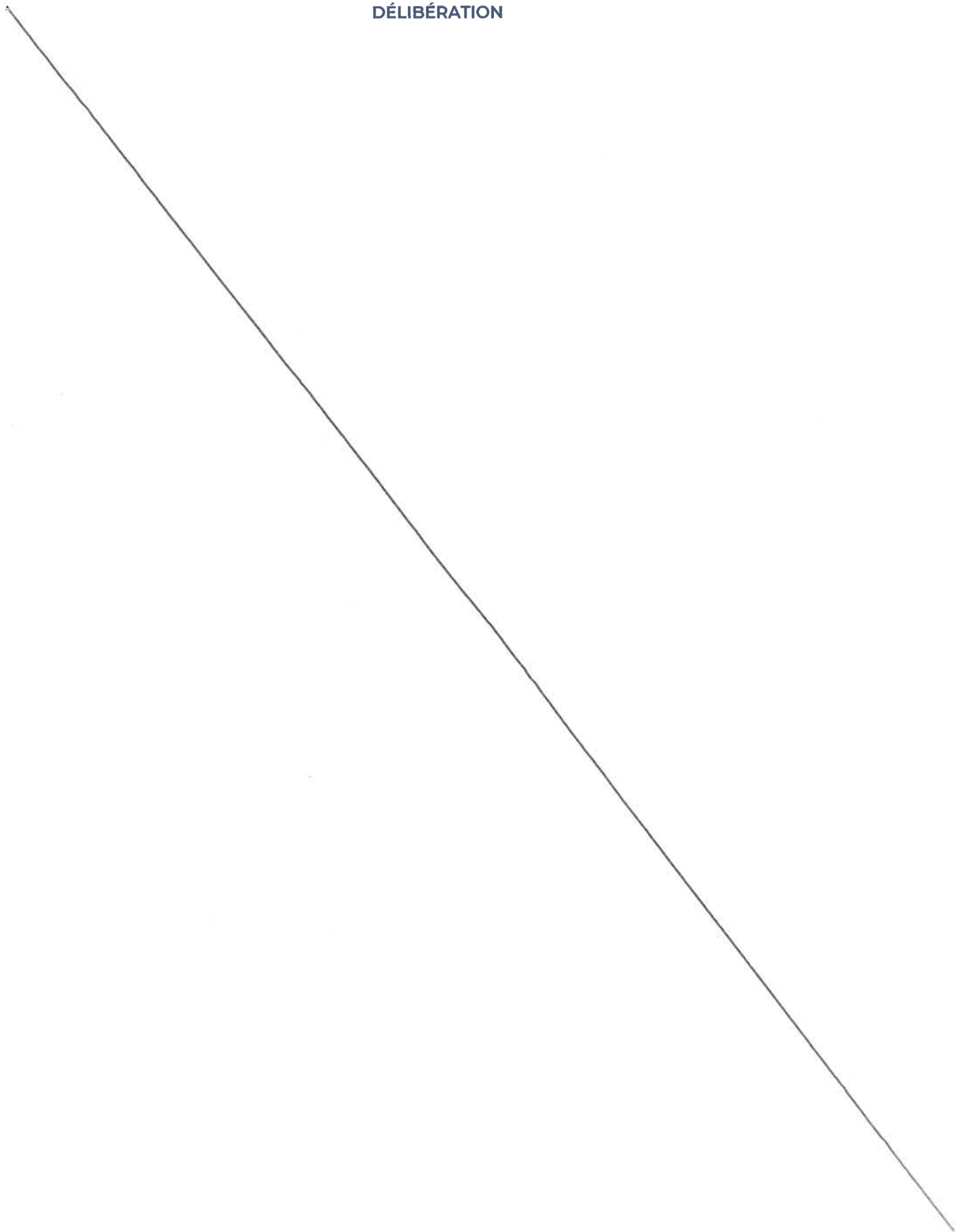


Aurélien VÉRON



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

L'ordre du jour définitif est le suivant :

PROJETS DE DÉLIBÉRATION PROPRES**2025 PC 10**

Désignation du secrétaire de séance

2025 PC 12

Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

2025 PC 05

Adoption du procès-verbal de la séance du mardi 28 janvier 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS**2025 DAC 12**

Subventions (1.195.000 euros) et avenants à convention avec cinq structures de création et de diffusion de la danse (PC, 11e, 12e, 18e, 20e)

2025 DAC 20

Subvention (1.050.000 euros) et avenant à convention avec l'association La Place – centre culturel hip hop (Paris Centre)

2025 DAC 58

Subvention (500.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18e)

2025 DAC 238

Subventions (52.000 euros) à quatre bibliothèques patrimoniales parisiennes et signature d'une convention.

2025 DAC 186

Subventions d'investissement (208.000 euros) à quatre associations de pratique artistique et conventions

2025 DAC 399

Subventions (300.000 euros) à 56 associations et 4 organismes au titre de Culture et Solidarités 2025 pour la mise en œuvre de 61 projets, et signature de 23 conventions.



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DDCT 56

Subventions de 15 000 € à 7 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée à Paris Centre.

2025 DGRI 10

Subventions (80.000 euros) et conventions avec 18 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label Paris Europe 2025 »

2025 DGRI 11

Subventions (72.400 euros) et conventions avec 14 associations dans le cadre de l'action culturelle internationale de la Ville de Paris

2025 DGRI 17

Convention de co-production et co-organisation de l'exposition « Les Gardiens de l'Amazonie » dans le cadre de la Saison culturelle Brésil-France 2025

2025 DAE 33

Subventions et conventions (6 265 000 euros) avec 103 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des parisiennes et parisiens les plus éloignés de l'emploi. IAE 2025

2025 DAE 55

Subvention (70.000 euros) - à 15 associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

2025 DASCO 30

Subventions d'investissement (215 781 euros) à 15 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - édition 2024-2025

2025 DASCO 32

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (52 900 euros), subventions d'équipement (6 000 euros) et subventions pour travaux (217 674 euros).

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DEVE 47

Subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (AAP 2025), pour 537 545.38 euros en investissement et 19 740 euros en fonctionnement

2025 DEVE 48

Entretien des cours du Village Saint-Paul ouvertes au public à Paris 4e - convention avec la RIVP.

2025 DJS 66

Baignades en Seine - Convention d'occupation du domaine public avec Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe de Seine "Haropa Port" pour les trois sites de Baignades (12e, 15e et Paris Centre).

2025 DJS 74

Baignades en Seine – subvention de travaux– autorisation de signature d'une convention d'aide financière avec la Métropole du Grand Paris (12e, 15e et Paris Centre).

2025 DPE 10

Subventions (570 000 euros) et signature de conventions pluriannuelles avec 20 structures œuvrant pour le réemploi.

2025 DSOL 63

Subventions d'équipement et d'investissement (214 131 euros) dans le cadre de conventions avec sept centres sociaux et trois espaces de vie sociale pour la réalisation de travaux et achat matériel.

2025 DSP 18

Subventions (228 000 €) à 11 associations et conventions dans le cadre d'actions de prévention des conduites à risques à destination des jeunes Parisiens (Paris Centre, 6, 10, 11, 13, 14, 18, 19, 20)

2025 DSP 21

Subventions (303 000 €) à 7 associations et conventions pour des projets favorisant l'accompagnement et l'insertion des publics vulnérables présentant des conduites à risques (PC, 10, 11, 12, 13, 18, 19, 20)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

PROJETS DE DÉLIBÉRATION SOUMIS POUR AVIS

2025 DU 125

PLU – Modification simplifiée - Non-réalisation d'une évaluation environnementale et modalités de la mise à disposition du public.

2025 DU 148

Création d'un site patrimonial remarquable en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial "Paris, Rives de la Seine" - Engagement des études.

2025 DU 109

Dénomination allée des Défenseurs de la Caserne de la Cité (4e).

2025 DU 137

Dénomination place Pan Yuliang (3e).

2025 DVD 2

Parcs de stationnement Notre-Dame (Paris centre 4e) et Cardinet (Paris 17e) –
Protocole transactionnel avec la SAEMES suite à la résiliation amiable de la
Délégation de Service Public.

2025 DVD 56

Actions contribuant à l'amélioration de la sécurité routière sur le territoire parisien
- Subventions (13 000 euros en fonctionnement) et conventions avec 2
associations

2025 DVD 62

Actions contribuant à l'apaisement et au partage de l'espace public inscrits dans le
Code de la rue et le plan « Paris : priorité Piéton ! » - Subventions aux associations
(33 500 euros)

VŒUX

V PC 2025 18

Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif au soutien aux
dispositifs de sevrage et de réinsertion pour les usagers de drogues

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

VŒUX**V PC 2025 19**

Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif à l'amélioration de l'information des riverains lors des fermetures de voirie autour de Notre-Dame

V PC 2025 21

Vœu présenté par Ariel Weil, Maire de Paris Centre, de Dorine Bregman, de Gauthier Caron-Thibault et des élus Paris en Commun de Paris Centre, relatif à l'avenir du site Orange de la rue des Archives et au respect des droits des travailleurs d'Orange Wholesale

V PC 2025 23

Vœu présenté par Ariel Weil, Jimmy Berthé, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Maryse Condé

V PC 2025 25

Vœu présenté par élus du groupe Paris en Commun relative à la création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) spécialité Orchestre au collège César Franck pour la rentrée 2026

V PC 2025 26

Vœu présenté par Corine Faugeron relatif soutien à la reprise des activités culturelle de la Gaité lyrique



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 PC 10 – Désignation du secrétaire de séance

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-15 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Aurélien Véron, Conseiller de Paris Centre, Conseiller de Paris est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 PC 12 –Approbation de l'examen des projets transmis selon la procédure d'urgence

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Ariel WEIL, Maire de Paris Centre

Sur proposition de Ariel WEIL, Maire de Paris Centre ;

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 PC 05 – Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 28 janvier 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-26 ;

Vu l'article 20 du Règlement Intérieur du Conseil du Premier Secteur Paris Centre

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Sur la proposition d'Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2025 est adopté.

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DAC 12 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (1.195.000 euros) et avenants à convention avec cinq structures de création et de diffusion de la danse (PC, 11e, 12e, 18e, 20e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DAC 20 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (1.050.000 euros) et avenant à convention avec l'association La Place – centre culturel hip hop (Paris Centre)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (B. Jamet-Fournier)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DAC 58 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (500.000 euros) et avenant à convention avec l'association Théâtre de la Ville (Paris Centre et 18e)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (V. Levieux)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 19 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 20 (2 NPPV)

2025 DAC 186 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions d'investissement (208.000 euros) à quatre associations de pratique artistique et conventions

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 20
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 2 (B. Jamet-Fournier, A. Véron)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DAC 238 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (52.000 euros) à quatre bibliothèques patrimoniales parisiennes et signature d'une convention.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DAC 399 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (300.000 euros) à 56 associations et 4 organismes au titre de Culture et Solidarités 2025 pour la mise en œuvre de 61 projets, et signature de 23 conventions.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (A. Pulvar)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DDCT 56 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions de 15 000 € à 7 associations au titre de la quote-part du fonds d'animation locale (FAL) attribuée à Paris Centre.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (K. Barbagli)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DGRI 10 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (80.000 euros) et conventions avec 18 associations dans le cadre de l'appel à projets « Label Paris Europe 2025 »

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (R. Rémy-Leleu)

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 20 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 21 (1 NPPV)

2025 DGRI 11 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (72.400 euros) et conventions avec 14 associations dans le cadre de l'action culturelle internationale de la Ville de Paris

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 1 (V. Levieux)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DGRI 17 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Convention de co-production et co-organisation de l'exposition « Les Gardiens de l'Amazonie » dans le cadre de la Saison culturelle Brésil-France 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Benoîte LARDY, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de votants : 14 (1 pouvoir)
Nombre des suffrages exprimés : 15 (7 NPPV)

2025 DAE 33 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions et conventions (6 265 000 euros) avec 103 structures menant des actions d'insertion professionnelle par l'activité des parisiennes et parisiens les plus éloignés de l'emploi.
IAE 2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Dorine BREGMAN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 7 (L. Ferry, S. Wirten, R. Rémy-Leleu,
A. Bouri, C. Faugeron, J-P Maurel, J. Boutault)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (1 pouvoir)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DAE 55 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subvention (70.000 euros) - à 15 associations dans le domaine du design, la mode et les métiers d'art

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jimmy BERTHÉ, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 30 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions d'investissement (215 781 euros) à 15 collèges au titre du Budget Participatif des Collèges - édition 2024-2025

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DASCO 32 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (52 900 euros), subventions d'équipement (6 000 euros) et subventions pour travaux (217 674 euros).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Karine BARBAGLI, Première adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de votants : 20 (2 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

2025 DEVE 47 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions aux gestionnaires de la restauration collective dans le cadre du Plan Alimentation Durable 2022-2027 (AAP 2025), pour 537 545.38 euros en investissement et 19 740 euros en fonctionnement

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Audrey PULVAR , Conseillère déléguée de Paris Centre, Adjointe à la Maire de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DEVE 48 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Entretien des cours du Village Saint-Paul ouvertes au public à Paris 4e - convention avec la RIVP.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Corine FAUGERON, Conseillère déléguée de Paris Centre, Conseillère de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DJS 66 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Baignades en Seine - Convention d'occupation du domaine public avec Grand Port Fluvio-Maritime de l'Axe de Seine "Haropa Port" pour les trois sites de Baignades (12è, 15è et Paris Centre).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DJS 74 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Baignades en seine – subvention de travaux– autorisation de signature d'une convention d'aide financière avec la Métropole du Grand Paris (12e, 15e et Paris Centre).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Amina BOURI, Conseillère déléguée de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DPE 10 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (570 000 euros) et signature de conventions pluriannuelles avec 20 structures œuvrant pour le réemploi.

Le Conseil de Paris Centré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Jacques BOUTAULT, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DSOL 63 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions d'équipement et d'investissement (214 131 euros) dans le cadre de conventions avec sept centres sociaux et trois espaces de vie sociale pour la réalisation de travaux et achat matériel.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Shirley WIRDEN, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DSP 18 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (228 000 €) à 11 associations et conventions dans le cadre d'actions de prévention des conduites à risques à destination des jeunes Parisiens (Paris Centre, 6, 10, 11, 13, 14, 18, 19, 20)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (J. Rouet, A. Véron, C. Toriello,
A. Sigwalt)

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DSP 21 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Subventions (303 000 €) à 7 associations et conventions pour des projets favorisant l'accompagnement et l'insertion des publics vulnérables présentant des conduites à risques (PC,10,11,12,13,18,19,20)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Catherine TRONCA, Adjointe au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (J. Rouet, A. Véron, C. Toriello,
A. Sigwalt)

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DU 125 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – PLU – Modification simplifiée - Non-réalisation d'une évaluation environnementale et modalités de la mise à disposition du public.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 5 (J. Boutault, A. Bouri, C.

Faugeron, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DU 148 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Création d'un site patrimonial remarquable en lien avec le bien inscrit au patrimoine mondial "Paris, Rives de la Seine" - Engagement des études.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Gauthier CARON-THIBAUT, Conseiller délégué de Paris Centre, Conseiller de Paris

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à la majorité

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 5 (J. Boutault, A. Bouri, C. Faugeron, J-P Maurel, R. Rémy-Leleu)

NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DU 109 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dénomination allée des Défenseurs de la Caserne de la Cité (4e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DU 137 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Dénomination place Pan Yuliang (3e).

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Yohann ROSZÉWITCH, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DVD 2 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Parcs de stationnement Notre-Dame (Paris centre 4e) et Cardinet (Paris 17e) – Protocole transactionnel avec la SAEMES suite à la résiliation amiable de la Délégation de Service Public.

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (A. Véron, A. Sigwalt, J. Rouet, C. Toriello)

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

- Nombre de conseillers en exercice : 24
- Nombre de conseillers présents : 21
- Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)
- Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DVD 56 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Actions contribuant à l'amélioration de la sécurité routière sur le territoire parisien - Subventions (13 000 euros en fonctionnement) et conventions avec 2 associations

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE**DÉLIBÉRATION**

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 24

2025 DVD 62 - Délibération Portant avis sur le projet de délibération du Conseil de Paris – Actions contribuant à l'apaisement et au partage de l'espace public inscrits dans le Code de la rue et le plan « Paris : priorité Piéton ! » - Subventions aux associations (33 500 euros)

Le Conseil de Paris Centre,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2511-13 et L.2511-14 ;

Vu la convocation adressée à chaque Conseiller le 9 mai 2025 ;

Vu le rapport présenté par Florent GIRY, Adjoint au Maire de Paris Centre

Sur proposition de M. Ariel WEIL, Maire de Paris Centre,

DÉLIBÈRE :

Un avis favorable est donné à l'unanimité

Pour : 24

Contre : 0

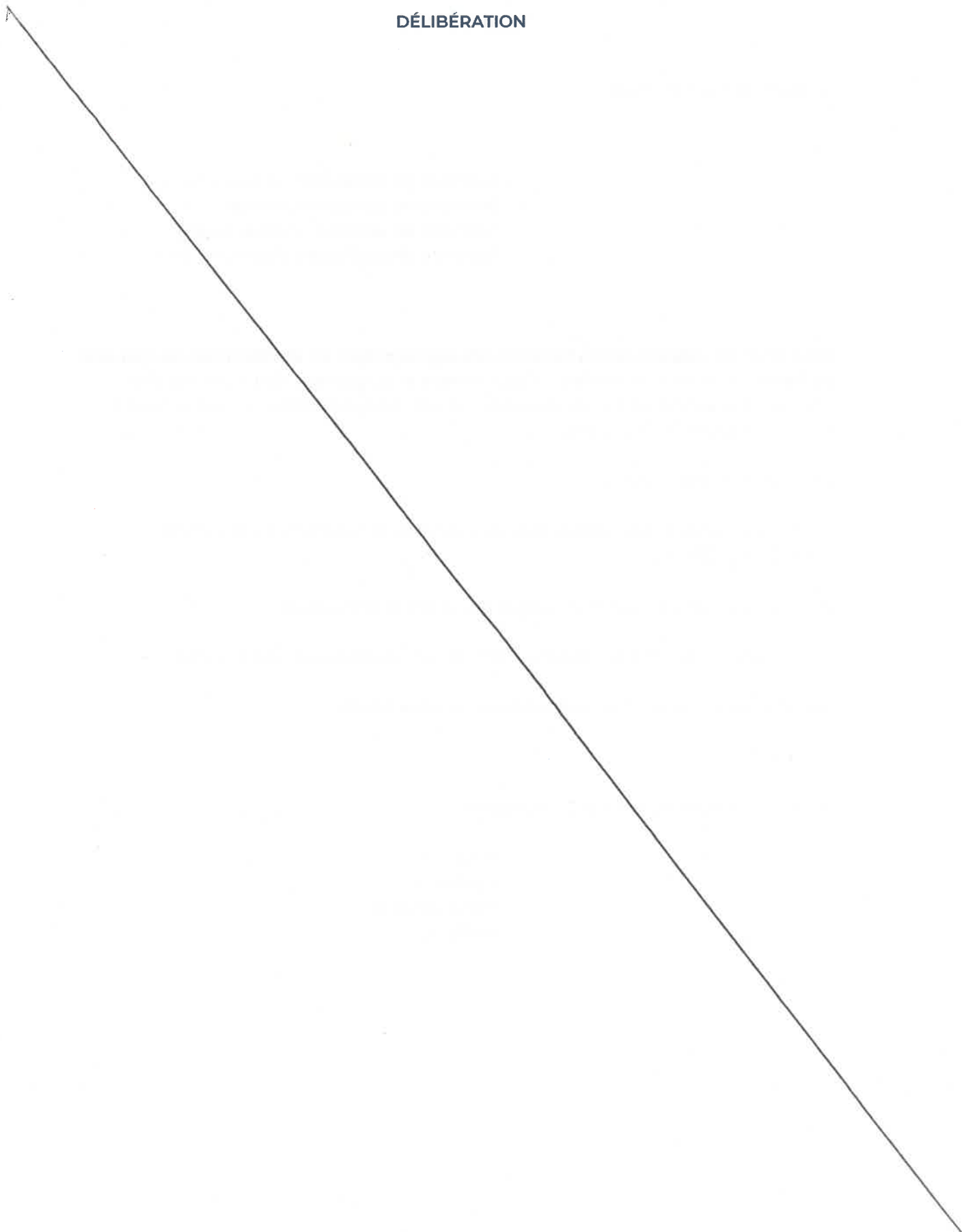
Abstention : 0

NPPV : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION





CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 18 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif au soutien aux dispositifs de sevrage et de réinsertion pour les usagers de drogues

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant la situation sanitaire alarmante liée à l'addiction au crack dans plusieurs quartiers de Paris, et notamment dans le 2e arrondissement,

Considérant que la toxicomanie est une maladie nécessitant un accompagnement médical et social vers la réduction des risques mais surtout vers le sevrage et la réinsertion sociale et professionnelle,

Considérant que les dispositifs existants, tels que les CAARUD, peinent à accompagner efficacement les usagers vers la sortie de la dépendance et la réinsertion, malgré des coûts de fonctionnement importants,

Considérant que des structures alternatives, telles que l'association EDVO, obtiennent des résultats remarquables dans les mois cruciaux qui suivent le sevrage et dans le travail de réinsertion, avec des taux de sortie de l'addiction et de réinsertion sociale et professionnelle de près de 75% pour EDVO ces dernières années pour un coût de 10 000€ par bénéficiaire par an,

Considérant que la Ville de Paris doit promouvoir toutes les solutions efficaces pour accompagner les malades vers la guérison et non uniquement vers une stabilisation de leur usage,



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

A l'initiative du groupe Républicains et Libéraux, la mairie de Paris Centre demande que :

- la Mairie de Paris engage un dialogue formel avec l'association EDVO afin d'étudier les modalités de soutien et de développement de l'action de ce type de structure,
- la Mairie de Paris réévalue les dispositifs actuels d'accompagnement sanitaire, en intégrant l'objectif prioritaire de sortie de la dépendance pour les malades,
- soient présentées au Conseil de Paris, d'ici six mois, des pistes concrètes de coopération et de financement en faveur de solutions favorisant la rémission et la réinsertion des usagers de drogue.

Après délibération, le vœu est rejeté

Pour : 5 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron, M. Figueroa)
Contre : 19
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 19 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif à l'amélioration de l'information des riverains lors des fermetures de voirie autour de Notre-Dame

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant les fréquentes fermetures temporaires de voies sur l'île de la Cité depuis la réouverture de Notre-Dame de Paris,

Considérant que ces voies relèvent de la compétence de la Préfecture de Police au titre de la police de circulation,

Considérant que les riverains, bien que directement concernés, font régulièrement état d'un manque d'information préalable sur ces fermetures, ce qui entraîne des désagréments importants, notamment des enlèvements de véhicules,

Considérant qu'une meilleure communication permettrait d'éviter ces situations préjudiciables pour les habitants tout en facilitant la bonne organisation des événements,

Considérant qu'un service d'alerte par mail existe déjà via la newsletter dédiée à la circulation proposée par la Ville de Paris,



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

À l'initiative du groupe Républicains et Libéraux, la mairie de Paris Centre demande que :

- la Mairie de Paris adresse une demande formelle à la Préfecture de Police afin qu'elle renforce sa communication locale lors de fermetures temporaires de voirie sur l'île de la Cité,
- le service d'information par newsletter mis en place par la Ville de Paris soit davantage promu auprès des riverains de l'île de la Cité, afin de permettre à chacun de s'y inscrire et de recevoir l'information utile à temps.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 20 – Vœu présenté par le groupe Républicains et Libéraux relatif à l'expérimentation d'accès des chiens sans laisse à horaires définis dans certains squares

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que les chiens ont besoin d'espaces de liberté pour leur bien-être physique et mental, et qu'ils sont plus équilibrés lorsqu'ils peuvent se dépenser régulièrement sans laisse ;

Considérant que les squares de Paris Centre sont des lieux de vie de proximité, qui permettent à des habitants de toutes générations de se retrouver dans un cadre apaisé et convivial ;

Considérant que ces espaces, lorsqu'ils accueillent des chiens en liberté dans des horaires précisément définis (par exemple en journée, lorsque les enfants sont à l'école ou en crèche), favorisent le lien social et la cohésion entre riverains ;

Considérant que certains habitants isolés trouvent dans ces rassemblements un moment quotidien d'échange et de sociabilité ;

Considérant que les usagers réguliers de ces espaces canins font preuve de civisme et de vigilance, notamment en gérant la propreté des lieux ;

Considérant que la démocratie locale permet d'expérimenter des usages nouveaux et de les ajuster selon les besoins exprimés par les habitants ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Le groupe Républicains & Libéraux émet le vœu :

- Qu'une expérimentation soit menée à Paris Centre, consistant à ouvrir un à deux squares par arrondissement aux chiens sans laisse, sur des créneaux horaires définis pendant les heures scolaires ;
- Qu'à l'issue d'une période de six mois, les habitants soient appelés à se prononcer par un vote local sur la pérennisation du dispositif ;
- Que la liste des squares concernés et les horaires d'accès fassent l'objet d'une révision annuelle en concertation avec les conseils de quartier et les représentants associatifs volontaires

Après présentation, le vœu est retiré

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 21 – Vœu présenté par Ariel Weil, Maire de Paris Centre, de Dorine Bregman, de Gauthier Caron-Thibault et des élus Paris en Commun de Paris Centre, relatif à l'avenir du site Orange de la rue des Archives et au respect des droits des travailleurs d'Orange Wholesale

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant l'annonce d'un projet de déménagement du site Orange situé rue des Archives, entraînant le transfert de plus de 600 salariés vers le site de Montrouge, dont 380 se sont mobilisés contre cette décision ;

Considérant les inquiétudes exprimées par l'intersyndicale d'Orange Wholesale, notamment en matière de conditions de travail, d'allongement conséquent des temps de trajet ;

Considérant la nécessité que ce déménagement respecte strictement les exigences de l'Inspection générale du travail et fasse l'objet d'un dialogue social exemplaire avec les représentants des salariés ;

Considérant l'importance stratégique du site de la rue des Archives, situé au cœur du Marais, quartier patrimonial et soumis à une forte pression immobilière, où la Ville de Paris souhaite développer l'offre en logements sociaux pour permettre à des familles et à des actifs d'y vivre durablement, alors que la pression touristique, historiquement forte à Paris Centre, menace l'équilibre du quartier ;



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Considérant la présence de services essentiels sur le site, notamment le restaurant d'entreprise fréquenté quotidiennement par 250 à 300 personnes (dont de nombreux fonctionnaires) et le bureau de poste ;

Considérant la proposition portée par la Mairie de Paris Centre de maintenir le bureau de poste et une partie du site comme espace de coworking, afin de limiter les effets écologiques et sociaux du déménagement, et de préserver l'activité dans le quartier, en permettant à une certaine partie des salariés de bénéficier d'une option ponctuelle de télétravail ;

Considérant enfin la volonté de la Mairie de Paris Centre d'obtenir des garanties quant à l'usage futur du site et d'envisager avec la Ville de Paris des possibilités de rachat en vue d'y développer du logement social, conformément aux engagements initiaux pris par Orange ;

Considérant que le groupe Orange a par le passé associé la Mairie de Paris Centre au processus de vente de l'îlot, en lui permettant d'acquérir un lot qui a servi à l'installation du foyer Marie-Laurencin, montrant ainsi que la collaboration entre la Mairie et Orange est non seulement possible mais nécessaire pour restructurer au mieux l'usage des locaux ;

Sur proposition d'Ariel Weil, Maire de Paris Centre, de Dorine Bregman, de Gauthier Caron-Thibault et des et des élus Paris en Commun, le Conseil de secteur émet le vœu suivant :

- Que la direction d'Orange engage un dialogue social approfondi avec les représentants des salariés d'Orange Wholesale, afin d'évaluer des alternatives au déménagement et d'en limiter les conséquences sociales ;
- Que le projet de déménagement respecte strictement les exigences légales et les recommandations de l'Inspection du travail ;



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

- Dans le cadre de la vente, et en vue de l'élaboration du futur projet :
 - Que la direction d'Orange s'engage à dialoguer avec la Ville de Paris afin de garantir un usage conforme à l'intérêt général,
 - Que soit maintenue l'offre de services publics essentiels et le bureau de Poste
 - Que soient intégrés des logements au futur projet, intégrant une part de logement social
 - Que soit étudiée la possibilité de conserver une partie du site comme espace de travail à destination des salariés d'Orange
 - Que soit intégré un volet paysager (végétalisation, parc, square...) au sein de l'emprise du projet
 - Que le projet puisse intégrer un centre d'hébergement d'urgence dans l'occupation transitoire.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello,
A. Véron)



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 22 – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à la fermeture définitive du CAARUD, rue de Cléry.

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant qu'en octobre 2024 un Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues a été installé rue de Cléry ;

Considérant que cette structure fournie aux usagers de drogue des kits d'injection stériles afin de leur assurer un accompagnement médico-social ;

Considérant, depuis son installation les riverains et les commerçants se plaignent de nuisances qui dégradent leur sécurité et leur qualité de vie , et celle de leurs enfants dans ce secteur de Paris Centre ;

Considérant qu'il s'agit en effet d'un quartier familial de Paris Centre avec deux crèches et trois écoles et que le choix du lieu semble à cet égard parfaitement inadapté ;

Considérant la pétition du comité sentier bonne nouvelle demandant à rétablir la sécurité dans leur quartier et comptant 1515 signatures ;

Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale, émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre :



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

- Acte la fermeture définitive de la CAARUD rue de Clery pour la sécurité et le bien être des familles.
- Que tout nouveau projet de CAARUD à Paris Centre fasse l'objet d'une large concertation avec les habitants et d'un débat en Conseil d'arrondissement.

Après présentation, le vœu est retiré



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 23 – Vœu présenté par Ariel Weil, Jimmy Berthé, Yohann Roszewitch, et les élus du groupe « Paris en Commun » relatif à l'apposition d'une plaque en hommage à Maryse Condé

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que Maryse Condé est l'une des plus grandes voix de la littérature francophone : romancière d'exception, elle a su, à travers son œuvre, porter haut les voix des oubliés de l'Histoire, interroger les mémoires, et transmettre une pensée libre et engagée ;

Considérant que née en Guadeloupe (Point-à-Pitre) en 1934, elle s'est imposée comme une figure incontournable de la littérature caribéenne et mondiale ;

Considérant que par ses romans, tels *Ségou*, *Moi Tituba, sorcière...* ou encore *La Vie sans fards*, elle a exploré, avec force et sensibilité, les thèmes de la colonisation, de l'identité et de la mémoire, et considérant que son écriture, puissante et profondément humaine, a touché des générations entières de lecteurs et a inspiré de nombreux jeunes écrivains à travers le monde ;

Considérant qu'au-delà de son talent littéraire, Maryse Condé a joué un rôle essentiel dans la transmission du savoir et l'éducation des jeunes générations : professeure de littérature, notamment aux États-Unis et en France, elle a contribué à faire découvrir la richesse des littératures africaines et caribéennes, en mettant en lumière les récits souvent marginalisés par les canons occidentaux ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Considérant son attachement à Paris Centre, où elle a résidé au 4 rue Chapon entre le 12 octobre 2007 et le 28 juillet 2016, et qu'il constitue une facette importante de son parcours que nous souhaitons aujourd'hui honorer ;

Considérant que ce lien avec Paris Centre ne se limite pas à son lieu de résidence en ce que l'engagement intellectuel de Maryse Condé, son rayonnement culturel et son influence sur la pensée contemporaine ont marqué durablement notre territoire ;

Considérant que l'apposition d'une plaque commémorative serait un hommage légitime à son héritage et à sa contribution exceptionnelle à la littérature et à la transmission des savoirs et qu'honorer Maryse Condé au cœur de Paris, c'est affirmer notre attachement à la culture, à la diversité des récits, et à ces figures qui, par leurs mots, changent notre regard sur le monde ;

Ariel Weil, Maire de Paris Centre, Jimmy Berthé, Adjoint au Maire, en charge de la jeunesse et de la vie étudiante, de l'animation locale, des métiers de la mode et des créateurs, Yohann Roszewitch, Adjoint au Maire en charge de la mémoire, et les élus du groupe « Paris en Commun »

Émettent le vœu que :

Une plaque soit apposée en hommage à Maryse Condé, 4 rue Chapon, où elle habita de 2007 à 2016

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 24 – Vœu présenté par Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale relatif à l'instauration de la pratique du vélo pieds à terre dans certains secteurs

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant l'adoption, lors du Conseil de Paris de juillet 2023, du Code de la rue, visant à repenser et clarifier les règles de partage de l'espace public parisien, en plaçant la protection des piétons – les plus vulnérables – au cœur des priorités ;

Considérant la mise en place de la zone à trafic limité (ZTL) à Paris Centre, censée contribuer à un apaisement global de la circulation ;

Considérant que la marche à pied constitue à Paris le premier mode de déplacement des habitantes et des habitants, tous motifs confondus – à l'exception des trajets domicile-travail, majoritairement effectués en transports en commun ;

Considérant qu'aujourd'hui, sur l'esplanade Nelson Mandela et aux abords de la Canopée, de nombreux cyclistes – y compris en vélo cargo – circulent librement en infraction, au milieu des passants (familles, enfants, personnes âgées, etc.), exposant ces derniers à des situations dangereuses ;

Considérant que la protection des usagers vulnérables de l'espace public doit être renforcée, notamment par une meilleure régulation de la cohabitation entre piétons et cyclistes, et par le respect des feux de circulation aux traversées piétonnes ;



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Considérant qu'un juste partage de l'espace public suppose un encadrement clair et respecté des usages, particulièrement dans les zones piétonnes très fréquentées ;

Martine Figueroa et les élus du groupe Union Capitale, émettent le vœu que la Mairie de Paris Centre :

- La mise en place d'une signalisation claire et visible rappelant l'interdiction de circuler à vélo sur l'esplanade Nelson Mandela et dans l'espace piétonnier autour de la Canopée ;
- Le lancement d'une campagne de sensibilisation auprès des cyclistes, notamment sur l'obligation de mettre pied à terre dans les zones piétonnes ;
- La présence renforcée et régulière de la police municipale pour assurer le respect de ces règles, et sécuriser les déplacements des piétons.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24
Contre : 0
Abstention : 0



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 25 – Vœu des élus du groupe Paris en Commun pour la création d'une Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM) spécialité Orchestre au collège César Franck pour la rentrée 2026

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que les Classes à Horaires Aménagés (CHA) permettent aux élèves parisiens des parcours d'excellence artistique au sein des écoles et collèges publics

Considérant que ces parcours permettent des pratiques artistiques intensives et quotidiennes en suivant un cursus scolaire ordinaire tout en conservant un emploi-du temps harmonieux et respectueux du rythme de l'enfant ou de l'adolescent.

Considérant qu'à Paris Centre, le collège COUPERIN propose un cursus CHAM VOIX en partenariat avec le chœur de la Maitrise Populaire de l'Opéra-Comique et le collège Victor Hugo un cursus DANSE en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris et le conservatoire Mozart de Paris Centre ;
Considérant que les écoles St Merri Renard proposent une scolarité au sein d'une CHAM ORCHESTRE en partenariat avec la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris et le conservatoire Mozart de Paris Centre avec 96 élèves du CE1 au CM2

Considérant qu'après 4 ans de pratique instrumentale et en orchestre, il n'existe pas de continuité sur le territoire de Paris Centre au collège afin de pouvoir



CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

poursuivre ce double cursus aménagé ; les seules CHAM orchestre existantes étant dans les 11^e, 12^e et 13^e et 19^e arrondissements

Considérant que le cycle 3 s'étend du CM1 à la 6^e et que le projet CHAM orchestre s'arrête en cours de cycle au CM2 pour ces élèves

Considérant l'importance, souvent rappelée par le Rectorat et auquel nous souscrivons, de créer des continuités pédagogiques dans le parcours de l'élève
Considérant l'engagement des familles, des élèves, de l'éducation nationale et de la ville de Paris pour la CHAM orchestre des écoles St Merri et Renard,

Considérant que certains adolescents abandonnent malheureusement la pratique de leur instrument à l'entrée en 6^e car il leur est difficile de faire cohabiter la pratique de leur instrument et les horaires de formation musical en plus de leur agenda scolaire

Considérant que l'implantation d'une CHAM dans un collège de Paris Centre permettrait à toute la communauté scolaire de se développer d'un projet pédagogique fort.

Considérant que CHAM et la bilangue italien déjà implantée à César Franck permettraient de créer des projets pédagogiques riches entre plusieurs matières (en histoire, musique, littérature, langues), au profit de tous les élèves du collège

Considérant que le collège César Franck dispose des locaux nécessaires pour accueillir cette nouvelle classe, du fait des fermetures de divisions subies ces dernières années, en complément d'une salle de musique déjà aménagée et équipée,

Considérant le grand intérêt et la mobilisation des parties mobilisées : Mairie d'arrondissement, communautés scolaires de César Franck et St Merri-Renard,

Considérant que le professeur titulaire d'éducation musicale au collège César Franck, agrégé de musique titulaire, disposerait de temps de service qui pourrait être mobilisé pour accompagner cette CHAM

Considérant que la création de cette CHAM permettrait pour le Conservatoire Mozart d'optimiser l'occupation de ses salles en journée et d'offrir la possibilité à ses professeurs d'instruments de donner plus de cours en journée.



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Considérant que l'ouverture d'une Classe à Horaires Aménagés est un excellent levier de valorisation de l'enseignement public, qui souffre d'une désaffectation au profit de l'enseignement privé, très concurrentiel dans notre secteur

Considérant l'emplacement central du collège César Franck, à deux pas du Conservatoire Mozart, et desservi par plusieurs lignes de transports en commun, facilitant ainsi la desserte de l'établissement pour les élèves venant de tout Paris

Sur proposition de Ariel Weil, Karine Barbagli et Benoite Lardy, le Conseil de Paris Centre demande :

- Que des moyens financiers et humains soient alloués de la part du Rectorat et de la Ville de Paris pour la création d'une CHAM spécialité orchestre au collège César Franck à la rentrée de septembre 2026 en partenariat avec le conservatoire MOZART afin d'offrir un véritable parcours de l'élève en CHAM Orchestre à Paris Centre.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Nombre de conseillers en exercice : 24

Nombre de conseillers présents : 21

Nombre de votants : 21 (3 pouvoirs)

Nombre des suffrages exprimés : 22

V PC 2025 26 – Vœu présenté par Corine Faugeron relatif soutien à la reprise des activités culturelle de la Gaité lyrique

Conformément à l'article L.2511-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article 22 du Règlement Intérieur du Conseil du premier secteur de Paris Centre ;

Considérant que la Gaité Lyrique est un lieu culturel emblématique de la Ville de Paris, dédié à l'expérimentation, à la production artistique et à l'ouverture culturelle pour tous les publics ;

Considérant la délibération DAC 101 de 2022 approuvant le contrat de concession de service portant sur la gestion et l'exploitation de l'établissement culturel La Gaité Lyrique pour une durée de cinq ans, confiée au groupement composé d'Arty Farty, Arte France Développement, Makesense et Singa Global ;

Considérant que, depuis le 1er janvier 2023, le projet *La Fabrique de l'époque*, soutenu par la Maire de Paris, s'est affirmé comme un puissant levier de création et d'engagement, visant à promouvoir la création artistique, à favoriser la circulation des idées et à encourager le décroisement des publics ;

Considérant que depuis 2023, les quatre partenaires du projet ont élaboré un modèle économique pérenne, la dotation de la Ville représentant désormais 30 % du budget global, contre 50 % avant 2023, démontrant ainsi la pertinence de la confiance accordée par la Ville de Paris ;

Considérant que la Gaité Lyrique, par la diversité de ses événements – conférences, projections, tournages, concerts, ateliers, expositions, événements solidaires et



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

initiatives de quartier – s’est affirmée comme un acteur culturel majeur et incontournable de la Ville de Paris ;

Considérant qu’en 2024, la Gaîté Lyrique a accueilli plus de 400 événements culturels et solidaires, ainsi que 174 concerts, DJ set et événements de danse, dont 65% en accès gratuit, attirant plus de 150.000 personnes, dont 55.000 pour les concerts ;

Considérant les trois mois d’occupation qui ont contraint la Gaîté Lyrique à suspendre l’intégralité de ses activités, ainsi qu’à assurer la sécurité du lieu, engendrant des conséquences économiques notables pour l’établissement ;

Considérant que, malgré l’interruption subie de leurs activités, les équipes et la gouvernance de la Gaîté Lyrique ont démontré une implication et une responsabilité remarquables dans la gestion de l’occupation, en particulier par leur rôle dans la sécurisation du lieu ;

Considérant qu’à ce jour, l’avance de trésorerie versée en avril 2025 par la Ville de Paris a permis à la Gaîté Lyrique de traverser cette période difficile et d’éviter la situation de cessation de paiement ;

Considérant que le montant du soutien économique nécessaire pour permettre à la Gaîté Lyrique d’atteindre l’équilibre budgétaire en 2025 est actuellement en étude par les équipes de la Gaîté Lyrique et la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Paris ;

Considérant que la Gaîté Lyrique adopte une démarche proactive et ne sollicite pas de la Ville de Paris une compensation totale de ses pertes, mais privilégie un soutien ciblé pour relancer ses activités culturelles et diversifier ses sources de financement ;

Considérant les soutiens variés émanant des secteurs artistique, culturel, social et entrepreneurial tant français qu’européens, dont bénéficie la Gaîté Lyrique ;

Considérant l’importance de la reprise pleine et entière du projet culturel et social « La Fabrique de l’époque » au sein de la vie culturelle parisienne ;

Considérant l’importance de la Gaîté dans le paysage de crise démocratique et de fragmentation sociale ;

CONSEIL DU SECTEUR CENTRE

DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 20 MAI 2025

Considérant la volonté de la Ville de Paris de préserver et de promouvoir la diversité des lieux culturels au cœur de la capitale ;

Considérant l'engagement des salarié-es de la Gaîté Lyrique à rouvrir le lieu et à relancer ses événements culturels avec une programmation renouvelée.

Le conseil de Paris Centre à l'initiative de Corine Faugeron et des élu.e.s écologistes

- réaffirme son soutien et son attachement à la Gaîté Lyrique et à son projet La Fabrique de l'époque ;
- demande à la Mairie de Paris de poursuivre son accompagnement de la Gaîté Lyrique dans la reprise de ses activités, notamment par tous les biais possibles visant à soutenir le redémarrage de ses événements culturels et le maintien à l'équilibre budgétaire pour 2025.

Après délibération, le vœu est adopté

Pour : 7 (J. Boutault, A. Bouri, C ; §Faugeron, J-p Maurel, S. Wirten, L. Ferry)

Contre : 4 (J. Rouet, A. Sigwalt, C. Toriello, A. Véron)

Abstention : 13



CONSEIL DU SECTEUR PARIS CENTRE

DÉLIBÉRATION